

GRÉSIVAUDAN

GRESIVAUDAN

Pourquoi les ball-traps en pleine nature posent problème

L'association environnementale Grene milite pour l'arrêt des ball-traps en pleine nature. Preuve à l'appui, elle dénonce une pollution au plomb significative.

L'image est saisissante. La balance indique 297, soit en grammes la quantité de plomb que l'association environnementale Grene a récupéré sur un mètre carré de terrain. L'opération a eu lieu mi-octobre. Et ce terrain, les bénévoles de Grene ne l'ont pas choisi au hasard. C'est là que se déroulait le ball-trap de La Terrasse jusqu'en 2020. C'est là que l'association avait alerté sur la présence de déchets en pleine nature.

Depuis, la problématique s'est déportée ailleurs dans le Grésivaudan, au Collet et à Prapoutel. « On est sur le même type de munitions et de déchets, indique Pierre Bancilhon, des billes en plomb et des galettes dont on nous dit qu'elles sont argile et biodégradables, ce qui est faux : elles sont en résine. »

■ « Laisser ces déchets en pleine nature, c'est totalement illégal »

Lui et ses collègues de Grene ne lâchent pas prise. Ils ont suivi le débat autour du ball-trap du Collet cet été. En juin, ils s'étaient rendus à Prapoutel au lendemain du ball-trap annuel de la station pour inspecter les lieux. Ils n'avaient rien ramassé cette fois mais avaient ramené des images d'un terrain à peine nettoyé. « Laisser ces dé-

chets en pleine nature, c'est totalement illégal. Ce n'est pas le ball-trap en tant que tel dont on demande l'interdiction mais le fait de l'organiser en pleine nature parce qu'il est impossible de récupérer tous les déchets produits. Avec ces débris de galettes qui se dispersent partout dans la forêt, ce sont des hectares qui sont pollués. Ce que l'on a fait à La Terrasse il y a quelques jours alors que ça fait trois ans qu'il n'y a plus de ball-trap à cet endroit, est transposable aussi bien à Prapoutel qu'au Collet où la pratique dure depuis des années. »

Sollicitée, la maire des Adrets leur a donné rendez-vous début novembre pour discuter du sujet. Le maire d'Allevard (lire par ailleurs) a proposé de les rencontrer prochainement. C'est un premier pas. Et après ? « On peut envisager des solutions, avance Pierre Bancilhon qui suggère l'usage de munitions en acier et non plus en plomb, cela atténuerait l'impact. Il faut que l'on arrive à évoluer sur cette question. D'ailleurs, les billes en acier sont obligatoires dans toutes les zones humides. Il faut arrêter le plomb en pleine nature ! En Europe, 36 000 tonnes de plomb sont dispersées par an, c'est terrible... »

Et pour éviter que les débris de galettes s'échouent encore dans la nature, selon lui, « il faut envisager les ball-traps sur une zone bien délimitée pour que ce soit complètement nettoyé ».

Céline FERRERO



Les bénévoles de l'association Grene sont retournés ce mois-ci sur le terrain où se tenait jusqu'en 2020 le ball-trap des chasseurs de La Terrasse. Ils ont tamisé un volume d'1 m² de terre pour détecter la présence des billes de plomb.

Photos Grene

Les galettes comme celles-ci, « on en voit dispersées en très grande quantité sur les terrains de ball-trap, dénoncent les bénévoles de l'association Grene. On nous dit qu'elles sont en argile et biodégradables, c'est faux, assurent-ils, car elles sont en résine ».

Photo Le DL/C.F.



Au Collet, les nettoyages des déchets se multiplient depuis deux ans

En juin dernier, un collectif d'habitants d'Allevard alertait sur la tenue du ball-trap annuel au Collet, organisé par la société de chasse d'Allevard, et ses conséquences sur l'environnement, notamment les hirondelles, une espèce protégée. Il voyait là un moyen d'interpeller les chasseurs et la municipalité sur les nuisances sonores et les déchets – les douilles entre autres – des éditions précédentes laissées sur le site. Sidney Rebboah, le maire, s'était alors rapproché de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) pour savoir si ce ball-trap avait une incidence réelle sur les hirondelles. La LPO l'avait rassuré. Cette dernière lui confirmait que « l'hirondelle n'est pas très sensible au dérangement humain et au bruit, donc à partir du moment où les tirs ne sont pas en direction des nids, il n'y a aucun danger ». Quant aux chasseurs, ils avaient assuré avoir réalisé deux journées de nettoyage l'an dernier et s'engageaient à en faire trois voire quatre avant l'ouverture

de la chasse en septembre. On a demandé au maire si cet engagement avait été tenu. « Cet été, trois journées de nettoyage ont eu lieu comme s'y étaient engagés les chasseurs. Nous travaillons ensemble maintenant depuis deux ans. On est passés d'un nettoyage à trois. Et nous souhaitons aussi mettre en œuvre des journées citoyennes de ramassage », précise Sidney Rebboah. Une pourrait avoir lieu avant cet hiver et une autre au printemps prochain. Le maire dit en tous les cas « rester attentif » à cette problématique. Il entend les craintes des riverains vis-à-vis des nuisances occasionnées mais n'envisage pas de limiter la pratique (elle n'a lieu qu'une fois par an, NDLR), encore moins de l'interdire. « On doit veiller au respect de chacun. Des pistes existent, à nous de trouver des solutions adaptées qui répondent aux attentes de tous. » Des réunions de travail sur le sujet sont à l'étude en 2023.

E.D.